



Nominations 2017-2018

mardi 29 août 2017, par [Mgr David MACAIRE](#)

Monseigneur David Macaire a annoncé, le samedi 12 août, les nouvelles nominations dans le diocèse de la Martinique, nominations qui seront effectives à la fin du mois de septembre 2017. Il nous donne les raisons des changements opérés en vue de la prochaine rentrée pastorale.

" Cette année, les nominations concernent une quinzaine de paroisses sur 47. Dix paroisses vont changer de curés et cinq autres vont voir arriver un nouveau vicaire. Vous vous souvenez que l'an dernier, au bout de quelques mois d'épiscopat, comme le veut la tradition, après avoir fait le tour du diocèse, j'avais fait des changements assez importants en septembre 2016. Nous avons alors accueilli une douzaine de missionnaires venus renforcer notre clergé.

Aujourd'hui, le mouvement est moins important. Il s'agit d'ajustements que nous n'avons pas pu opérer l'an dernier, notamment pour donner un curé à certaines paroisses, comme celles de Josseaud ou Anses d'Arlet. Il y a aussi des prêtres nouveaux qui viendront nous aider à répondre à la demande pastorale et engager des missions nouvelles.

Grâce à la coopération avec les évêques d'Haïti et de Mgr Riocreux, évêque de Guadeloupe, nous accueillerons quatre prêtres haïtiens pour un temps de mission en Martinique. Je pense en effet, au-delà du besoin de prêtres, que notre diocèse tirerait profit d'une présence plus importante de prêtres haïtiens. Je suis heureux de la générosité des évêques, des communautés et des prêtres eux-mêmes qui ont répondu à mon appel. Enfin, j'ai voulu que quelques jeunes prêtres missionnaires arrivés l'an dernier dans le diocèse puissent avoir des expériences nouvelles.

Pourquoi maintenant ? Parce qu'il est préférable de prévenir les fidèles et les équipes paroissiales avant la rentrée pastorale. Normalement, j'aurais voulu rendre publiques ces décisions fin juin. Mais cela n'a pas été possible cette année. C'est donc au début de ce mois d'août que nous le faisons, avec un peu de retard ! C'est pourquoi, au lieu de prendre effet en début septembre, les changements se feront en fin septembre-début octobre.

Comment se décident les nominations ? Il n'y a pas de règles, même si, a priori, un curé est nommé pour une période de 3 à 6 ans renouvelable. Au cours de cette période, on réexamine le discernement de la mission. Mais globalement, s'il n'y a pas de raisons de changer, on ne change pas.

Les raisons ou les critères d'un changement ? C'est le bien spirituel du prêtre et de la communauté qui prime. On tient compte d'abord du prêtre, de sa personnalité, de ses charismes, des autres missions qui lui sont demandées et de l'état de sa santé ; et on tient compte aussi de la communauté paroissiale, de ses caractéristiques, de sa maturité. Ensuite, la question qu'on se pose est : est-ce que cette alliance entre cet

homme et ce peuple conduit bien chacun vers Dieu à la suite de Jésus-Christ ? Il n'y a aucun critère de préséance, de préférence, d'honneur ou de titre à attribuer à celui-ci ou à celui-là... Il n'y a aucune charge honorifique, ni non plus aucune charge déshonorante : tout est pour la gloire de Dieu et le salut du monde.

Il faut ajouter que des événements divers - des maladies, l'ordination de nouveaux prêtres ou l'arrivée de nouveaux missionnaires - nous obligent à faire des changements.

Cela dit, nous ne faisons aucun changement sans l'accord et l'avis des prêtres concernés. Ils sont consultés le plus longtemps possible au préalable. C'est d'ailleurs pour moi l'occasion d'admirer la disponibilité de ces hommes de Dieu. Tout au long de ce processus, je prie et réfléchis beaucoup aussi avec mes conseillers, notamment le Conseil Épiscopal, et surtout le Vicaire Général dont la charge principale auprès de moi est le service des prêtres et l'organisation de la Pastorale.

Le changement de prêtre dans une paroisse est un acte important pour les catholiques.

En effet, le curé, c'est celui qui vous prêche la Parole de Dieu tous les dimanches, qui baptise vos enfants, vous accompagne dans les événements heureux et malheureux de votre vie, celui qui restaure votre âme dans la confession et qui organise les équipes paroissiales... Un curé peut changer votre vie, il est le père dans la foi de ses paroissiens... C'est presque toujours un arrachement de voir partir « son » prêtre. C'est parfois déstabilisant pour des équipes, des personnes, des familles, etc. Ce n'est jamais évident. Surtout qu'on ne sait pas quel prêtre va remplacer celui qui part ! Croyez-moi, je mesure très bien les inquiétudes et les bouleversements que cela entraîne. Mais il reste que le prêtre est un don de Dieu pour les fidèles, tout comme la communauté est un don de Dieu pour le prêtre : l'accueil mutuel s'opère toujours ! Vous savez, on ne change pas les choses pour le plaisir, c'est un discernement qui s'opère au maximum dans l'Esprit Saint, avec malheureusement une part d'approximation humaine que je ne peux nier.

Cela dit, un changement de prêtre ne doit pas vouloir dire un bouleversement général dans une communauté. Je veillerai personnellement, cette année, en tant que pasteur de tout le diocèse, à ce qu'il y ait une continuité dans les options prises par les anciens curés avec les Conseils Pastoraux, les Conseils pour les Affaires Économiques, les services ou les mouvements paroissiaux... Et puis ECCLESIA'M 2020 ! a fixé des objectifs nouveaux pour toutes les communautés.

Cependant, il y a parfois des protestations, pas de la part des prêtres puisqu'ils ont été consultés et ont donné leur accord, mais certains paroissiens sont parfois déçus. C'est normal. Le changement fait peur et on ne peut pas donner toutes les raisons ; les autorités n'ont pas à se justifier, il faut garder une certaine discrétion. Cela dit, je tiens en général à écouter les communautés et à donner les éléments de discernement objectifs quand c'est possible. Mais, malheureusement, l'affectif prend parfois le dessus et certains restent tristes. Dieu merci, en général au bout de quelques semaines, les gens accueillent le changement et la nouvelle nomination porte alors des fruits qui dépassent tous les calculs... surtout les miens. "

Nominations - Rentrée pastorale 2017

A partir du mois d'octobre 2017 :

- 1. Le père Fortuné Gibon, Vicaire Général**, jusque-là Curé de Sainte-Marie et de Morne-des-Esses, est nommé Curé de Schoelcher.
- 2. Le père Gilles Aïzo**, jusque-là Curé de Grand-Rivière et Macouba et Modérateur du district du Grand-Nord, sera le nouveau Curé de Sainte-Marie. Et le père Jules Doganou devient Administrateur de la paroisse de Morne-des-Esses.
- 3. Le père Médard Kounoudji**, déjà Administrateur de Basse-Pointe, deviendra aussi Curé de Grand-Rivière.
- 4. Le père Grégoire Jagowdzik**, déjà Curé d'Ajoupa-Bouillon, recevra les charges de Curé de Macouba et Modérateur du district du Grand-Nord.

5. **Le père Philibert Madrandélé** est nommé Vicaire du père Alain Ransay à Bellevue.
6. **Le père Sosthène Godjo** prend la charge des paroisses du Lorrain et du Marigot.
7. **Le diacre Gaëtan Présent, futur prêtre**, sera le second membre de cette équipe pastorale. Il fera dans ces paroisses ses premiers pas dans la pastorale diocésaine.
8. **Le père Philippe Décilap** se verra confier plusieurs missions dans le domaine de l'animation spirituelle et de l'enseignement ; il résidera à Schoelcher et œuvrera aussi sur cette paroisse.
- ▶ C'est **le père Behn-Daunais Cherenfant**, originaire d'Haïti, religieux des Clercs de Saint-Viateur, qui prendra en charge la paroisse du Saint-Esprit.
9. **Le père Arnack Bokombé**, jusque-là Vicaire résident à Terres-Sainville, rejoindra le père David Rondof sur l'ensemble paroissial Saint-Pierre/Fonds-Saint-Denis/Prêcheur.
10. **Le père Francky Vilsaint**, originaire du diocèse de Jérémie en Haïti, jusque-là missionnaire en Guadeloupe, renforcera l'équipe de l'immense secteur paroissial de Saint-Christophe/Sainte-Thérèse/Emmaüs/Volga.
11. **Le père Laurent Sounouvou**, jusque-là Vicaire à Sainte-Luce et Josseaud, devient Vicaire du père Jacek Ossowski au François.
12. **Le père Rosemond François**, originaire du diocèse de Jacmel en Haïti, jusque-là missionnaire en Guade-loupe, devient Curé de la paroisse de Josseaud.
13. **Le père Enel Constant**, originaire du diocèse d'Anse-à-Veau-et-Miragoâne en Haïti, sera nommé Curé des Anses d'Arlet. Cette paroisse demandait en effet un curé à temps plein depuis longtemps et je suis heureux de pouvoir le leur donner cette année.
14. **Le père Jean-Michel Monconthour**, jusque-là Curé des Trois-Ilets et des Anses d'Arlet, devient Curé des paroisses de la Cathédrale et des Terres-Sainville (il a déjà exercé cette charge jusqu'en 2014). Il sera secondé principalement par **le futur prêtre Michel Delvarice** (qui sera ordonné le 17 septembre prochain à la Cathédrale). **Les pères Patrick Phanor et Emmanuel Chaulvet**, qui ont des charges diocésaines par ail-leurs, restent membres de cette équipe pastorale.
- ▶ Enfin, un important changement aura lieu puisque **le père Christian Catayée** reçoit la charge, comme Vicaire Épiscopal, de mettre en œuvre les décisions synodales de ECCLESIA'M 2020 !. Cette charge lui demande une grande disponibilité et n'est pas cumu-lable avec la pastorale paroissiale ; il ne sera donc plus Curé de la Cathédrale et des Terres-Sainville.
15. **Le père Crépin Hounza**, jusque-là Administrateur de la paroisse de Schoelcher, prendra la charge de la paroisse des Trois-Ilets.
16. Enfin, **le père José Ngoma**, après neuf années de service dans notre diocèse, poursuivra son apostolat dans le diocèse de Guadeloupe. Avec lui, nous rendons grâce pour son ministère, pour sa gentillesse et nous espérons que sa nouvelle mission lui apporte beaucoup de bonheur, ainsi qu'aux fidèles de Guadeloupe.

P.-S.

Rappel :

69 prêtres sont présents dans le diocèse dont :

- ▶ 16 membres de communautés

- ▶ 20 prêtres "Fidei Donum" (prêtres diocésains missionnaires)
- ▶ 7 prêtres sans ministère régulier